

La Lettre

de PRO SILVA
FRANCE

Comité de rédaction : Bruciamacchie M., Duchiron M. S.
37 Rue Renan - 54520 LAXOU

JANVIER- 1997. N°17

Edito

A l'observation de divers indices, il semble que PRO SILVA entre doucement dans une nouvelle phase de sa vie et de son activité. Après un première période de croissance très rapide du nombre des adhérents, atteignant en peu de mois près de trois cents, le développement de notre association semble stagner.

Par contre, et malgré des oppositions compréhensibles, nos idées progressent chez les sylviculteurs sérieux de tout bord. Il ne semble pas exagéré de penser que notre influence dépasse le strict nombre de nos cotisants : divers écrits récents le prouvent.

De fortement minoritaires, il y a six ans, les conceptions PRO SILVA sont sur le point de devenir un patrimoine public, accaparé par des établissements plus prestigieux les uns que les autres.

Ne nous vantons pas trop de la justesse de nos réflexions : celles-ci sont propagées par la crise de conscience de ce que ce monde, soumis à la recherche de l'intérêt financier court à sa perte si de nouvelles formes de développement durable ne sont pas trouvées et appliquées ; par la nécessité de protéger une nature riche et diverse ; par la sensibilité de nos citoyens pour des soins vrais au paysage ; par le souci, pour maintenir à nos forêts un certain rendement financier, d'augmenter la valeur de notre production, de diminuer la part des petits bois invendables, de réduire les frais de sylviculture en utilisant " l'automatisation biologique ".

Cependant cette évolution, très heureuse en tant que telle, nous impose des devoirs de plus en plus contraignants, mais aussi exaltants. Minoritaires, nous pouvons peut-être nous faire pardonner des concepts qu'il appartenait surtout aux " traditionalistes " de réfuter. Il ne nous était pas totalement interdit de heurter, avec l'enthousiasme parfois débordant des novices.

Maintenant, il faut que nous veillions à ne plus avancer que des idées solides, sérieuses, scientifiquement et économiquement fondées. Au temps de la " conquête ", nous pouvions être un peu offensifs, même un tout petit peu dogmatiques. Maintenant, nous devons montrer combien vastes et riches sont les conceptions sylvicoles que nous avons à proposer, combien grand est notre espace de liberté, toujours couplé avec notre responsabilité. Plus nous sommes reconnus, plus nous devons nous montrer responsables.

Ainsi, nous approcherons-nous toujours plus du jour où les conceptions de PRO SILVA seront généralisées en France, comme elles le sont déjà dans beaucoup de pays voisins, et où notre souci ne sera plus d'expliquer les bases de ces conceptions et de les défendre, mais d'améliorer toujours notre savoir faire, dans le cadre de la sylviculture PRO SILVA.

Brice de TURCKHEIM

Sommaire

Rapport Moral	Page 2
Congrès d'Apeldoorn	Page 4
Forêt de Menetou-Salon - De la forêt à la lande : un aller simple ou un aller retour ?	Page 4
Forêt communale de Sévry	Page 6
Rapport financier	Page 7

**Assemblée Générale du 12.10.1996
à Menetou-Salon**

Extrait du RAPPORT MORAL

Brice de Turkheim
Président de Pro Silva France

Le Conseil d'Administration de notre association s'est réuni deux fois à Paris, les 14.2. et 12.9.1996. Ces réunions ont été consacrées à la marche, à la consolidation et à l'expansion de PRO SILVA FRANCE. Je vais traiter ci-après les principaux chapitres qui ont été discutés entre nous.

Stage de formation

Nous en avons parlé l'an dernier, et votre Conseil pense que la formation des responsables de groupe et de directeurs de tournées est l'un des principaux - sinon le principal - axe de développement et de consolidation de nos conceptions sylvicoles.

Notre association a donc réalisé, avec le soutien pédagogique et logistique de la Compagnie Forestière du Nouvion un deuxième stage - après celui du Nouvion de 1995 - destiné à des responsables régionaux et à des directeurs de tournées. Ce stage qui s'est tenu près de Château La Vallière en Indre et Loire les 2/4 mai 1996, a été animé principalement par nos administrateurs Michel HUBERT, François BARISIEN, René COURRAUD, J.M. GUILLIER, ainsi que par notre adhérent, M. HARICOT, propriétaire forestier.

Outre le rappel des grands principes PRO SILVA, leur discussion, l'évocation des difficultés d'application et des limites, nous avons étudié comment préparer, animer et conclure une réunion de terrain.

Nous avons réalisé un compte-rendu assez complet de nos travaux, assez long, disponible sur demande à M. BARISIEN.

Le financement de ce stage a été réalisé pour la plus grande partie, par le travail bénévole de vos animateurs, par la trésorerie de votre association et par le soutien du Ministère, de sorte que ne sont restés à la charge des participants que les frais de déplacement.

Vingt cinq personnes ont participé à ce stage, des personnels de l'ONF, des propriétaires et des experts privés, des ingénieurs et techniciens de CRPF ou de Chambres d'Agriculture, un ingénieur de la DERF-Service Santé des Forêts.

Si j'insiste fortement sur ce stage, c'est que je pense très sincèrement que ce travail est vraiment le plus important - parmi beaucoup d'autres- qui puisse être piloté par votre Association et son Conseil. Il me semble nécessaire d'intensifier cet effort. Nous avons l'intention d'en organiser au minimum un semblable en 1997, peut-être dans le Sud-Est de la France.

Il serait bon que d'éventuels candidats -aussi bien pour participer à ces stages que pour se charger d'aider à l'organisation - se signalent à nous, administrateurs ou responsables régionaux.

Placettes et forêts-témoins

Au niveau européen, nous voulons avoir un réseau cohérent de forêts où nos idées sont appliquées, même peut-être depuis un temps relativement court, et où les responsables sont en mesure d'expliquer leurs mobiles, leurs difficultés et leurs satisfactions.

Nous avons fait le pari, il y a quelques années, de disposer en France d'au moins deux forêts-témoins par département. Ce pari est provisoirement perdu. Nous savons très bien les réticences que les uns et les autres peuvent avoir à se faire connaître. C'est pourquoi je vous

engage vivement à proposer l'inscription de vos forêts dans notre réseau. Cela n'est pas compliqué.

Je rappelle aussi que cette inscription doit être avalisée par le responsable du groupe régional, car au niveau du conseil, nous ne pouvons pas connaître toutes les forêts, et il faut garantir que les forêts retenues sont effectivement gérées selon l'esprit PRO SILVA.

Le deuxième aspect de la question est celui du suivi dendrométrique, et des mesures du matériel sur pied, de l'accroissement, du recrutement.

Ce travail est difficile, nécessite beaucoup de temps et aussi une compétence que nous n'avons pas pour la plupart d'entre nous.

La Direction de l'Espace Rural et de la Forêt, soucieuse, à parfaitement juste titre, de ne pas éparpiller les efforts et de donner un cadre "normalisé" et comparable aux études et réflexions faites de divers côtés, a souhaité regrouper ces études sous la responsabilité de l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Forêts à Nancy. PRO SILVA FRANCE sera représentée au groupe de travail qui sera constitué. Cela signifie:

- que vous n'avez pas à vous soucier de faire des calculs et des mesures dépassant vos moyens en temps en argent et en connaissances. Envoyez-nous, en conséquence, par le canal de nos responsables régionaux, vos fiches.

- que le travail avance, avec la participation de votre association.

Fiscalité

Sur ce chapitre, je pourrai être bref, étant donné qu'il a été traité l'an dernier, notamment par M. BARTHOD.

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle Loi Forestière, et à la suite d'une concertation de la DERF - notamment avec PRO SILVA FRANCE-, le Ministère de l'Agriculture a proposé à la Direction de la Législation fiscale au Ministère des Finances des aménagements à l'imposition des forêts pour étendre les exonérations prévues pour les reboisements artificiels aux régénérations naturelles et aux futaies irrégulières, sous réserve d'un certain nombre de critères à réaliser. Dans l'état actuel des négociations, je ne voudrais pas donner d'indications précises sur ces critères, mais il m'est permis de remercier sincèrement la DERF d'avoir pris très largement en compte les propositions de PRO SILVA FRANCE.

L'écologie forestière du Professeur OTTO

Nous avons aussi parlé, l'an dernier, de la traduction française et de l'édition de ce très important ouvrage, qui remet en cause beaucoup d'idées reçues.

Cette traduction est en bonne voie, sous la responsabilité de l'IDF. Elle a été confiée à notre adhérente, Madame PIANANIDA, et la sortie de l'ouvrage en français peut raisonnablement être attendue pour la fin de 1997.

Nous participons financièrement à l'opération, et nous nous sommes engagés à corriger la traduction, ce qui est fait pour près des deux tiers de l'ouvrage.

Brochure PRO SILVA

PRO SILVA EUROPE a édité une petite brochure en trois langues, de couleur verte, exposant les principes de la sylviculture PRO SILVA, qui a été envoyée à tous les adhérents à jour de leur cotisation. PRO SILVA FRANCE a participé à cette rédaction et surtout à la traduction du texte original en langue allemande en français. Deux observations sont à faire à propos de ce texte.

A la dernière page, il faut lire que la sylviculture améliore l'entropie, c'est-à-dire la diminue et non pas l'augmente, comme écrit par erreur.

D'autre part, le refus des coupes rases de la page 29 est beaucoup trop absolu, et ne correspond ni à la bonne traduction du mot allemand "Vermeidung" ni à la sylviculture PRO SILVA qui ne refuse aucune opération ponctuelle si elle est justifiée. De petites coupes rases peuvent être nécessaires ou acceptables lorsqu'il s'agit de régénérer certaines essences à certains endroits -le mélèze dans certaines stations de haute montagne- ou de substituer des peuplements sains à des peuplements malades ou nuisibles à la station. La bonne traduction serait : refus des coupes rases sauf exceptions, en tant que système normal de régénération des forêts, ou plus simplement, éviter les coupes rases.

Ce fascicule est destiné aussi bien aux pays de plaine qu'à ceux de montagne, des forêts promenades des villes aux forêts de production, des stations calcaires aux sols cristallins, des sols fertiles aux sols caillouteux et secs, de la Méditerranée à la Scandinavie.

Il a donné lieu à des critiques, en Europe Centrale parce qu'il était trop "productiviste", en France parce qu'il ne l'était pas assez ! J'ai notamment reçu une très vive critique, provenant de l'ouest de la France, à laquelle j'ai essayé de répondre avec soin. Il est reproché le fait que la productivité économique ne soit indiquée qu'en troisième position parmi les objectifs de PRO SILVA. Mais est-il possible d'avoir un bon résultat économique avec une forêt malade ou instable ? Si j'ai un collaborateur ou un esclave, ne dois-je pas me préoccuper de sa santé pour qu'il me rende les meilleurs services ?

Notre interlocuteur s'étonne de notre réticence ou prudence quant à l'utilisation des espèces ligneuses étrangères, mais nous ne les interdisons pas, et quelles sont les essences étrangères à installer dans nos meilleures chênaies, hêtraies, ou futaies mélangées de sapin/épicéa et hêtre ?

Par ailleurs, "commerciallement parlant", la forêt ne peut progresser que si elle répond à une demande -comme d'ailleurs toute entreprise. La "demande" de notre société envers la forêt est de plus en plus forte sur le plan du paysage, et de la "renaturation" des citadins qui, contrairement au passé, représentent la plus grande partie de la population. Le problème n'est pas de savoir comment contourner cette demande, mais de trouver des moyens solvables de rétribuer les services rendus par la forêt, ainsi que cela est, je crois, prévu dans le projet de future loi forestière. Donc, dans un premier temps, améliorer ces services.

Il nous est aussi reproché de reprendre avec trop d'ardeur certains thèmes défendus par les écologistes, ce qui me permet d'aborder le thème difficile des..

Relations avec les protecteurs de la Nature et nos positions sur les discussions à propos de Natura 2000 et de l'écocertification des bois.

Nous pensons que nous devons être très attentifs à ne pas être mis en position d'arbitre dans des conflits entre les protecteurs et l'Administration, l'ONF ou des propriétaires privés, voire dans des querelles internes à certaines hiérarchies. Nous n'avons pas à distribuer des bons ou des mauvais points à tel ou tel camp, ou pire, être directement utilisés par certains pour attaquer d'autres positions. Nous déplorons ces querelles. Nous ne sommes l'otage de personne.

Ce n'est pas d'hier que je dis que nous défendons la multifonctionnalité de la forêt, l'amélioration de sa gestion sur tous les plans : biologique, protection, production économique, paysage, art et culture. Nous nous battons **pour** la conception qui est la nôtre, mais certainement pas **contre** quiconque, et surtout pas contre nos amis qui pourraient nous prendre pour des traîtres.

Ceci doit être clair.

Mais ceci ne doit nullement nous empêcher d'exposer nos vues par la parole ou par l'écrit, chaque fois que cela nous est demandé, et à chaque occasion, et sans aucune exclusive de provenance de la demande. Pourquoi refuserions-nous à des cercles de protection de la nature notre collaboration, plus qu'à l'ONF ou à des propriétaires publics ou privés, si celle-ci pouvait être capable de faire avancer, dans ces cercles, l'idée que la forêt peut être productive tout en étant belle, diverse et accueillante à la vie dans sa grande richesse ? Il n'y a aucune raison de refuser une telle attitude, de même que nous expliquons aux "productivistes" que la forêt peut aussi être belle, diverse, accueillante sans nuire à la rentabilité financière.

Dans ce contexte, je salue et j'encourage des interventions comme celle de nos amis du Massif Central -CHEYLAT et MULLER- d'avoir exposé les problèmes de la gestion sylvicole aux journées sur les Milieux Naturels du Limousin.

Je ne comprends pas bien les polémiques ou critiques faites à l'occasion de la visite en Picardie de M. Waechter. Pourquoi ne pourrions-nous pas montrer ce que nous faisons, même à des politiciens ? Mais les commentaires qu'ils peuvent faire leur appartiennent, et nous n'en sommes pas responsables.

De même qu'il n'est pas acceptable que certains écologistes mettent tous les forestiers dans un même sac, en disant ou en écrivant que "les" forestiers font ou pensent ceci ou ne font ou ne pensent pas cela, je pense qu'il est indispensable que nous distinguions bien les écologistes qui admettent la récolte de bois de ceux qui souhaitent l'arrêt des exploitations.

C'est ainsi que nous ne pouvons pas accepter sans grandes réserves les conceptions de certaines organisations, comme par exemple celles de Greenpeace qui considère la sylviculture PRO SILVA comme proche de ses objectifs, mais qui

- demande la mise en réserve, sans coupes, de 10% de chaque domaine forestier

- préconise une diminution très sensible des coupes et travaux d'entretien et d'amélioration, avec une augmentation importante du volume sur pied et de la représentation en surface des phases de déclin et d'effondrement caractérisées par un fort volume de bois mort.

La forêt multifonctionnelle que nous préconisons permet une production optimale avec une bonne stabilité et une élasticité suffisante. Et cela grâce à une sélection continue avec des éclaircies par le haut relativement fortes, des mises à la lumière évoluant vers des récoltes légères et prudentes en faveur d'une régénération lente.

Il y a des écologistes qui acceptent que la forêt produise du bois et que les propriétaires encaissent de l'argent. Ce sont nos amis. Dans les relations difficiles de la sylviculture avec la chasse, aboutissons-nous à nos objectifs sans alliance ? Celle des protecteurs ne peut-elle pas peser de quelque poids en notre faveur ?

L'affaire des sites NATURA 2000 mérite aussi un petit commentaire.

Il me semble, comme à beaucoup d'autres, que l'objectif de protéger certains biotopes et certaines espèces animales ou végétales est tout à fait important, si nous ne voulons pas la destruction de notre cadre de vie sous la tyrannie absolue de l'argent-roi. La procédure suivie par la France semble, à voir les réactions des intéressés, ne pas avoir été aussi habile qu'il eût été souhaitable. Peut-être y a-t-il eu insuffisance d'information, peut-être

aussi excès, car ce qui est reproché au Ministère, au stade actuel de l'enquête, c'est de ne pas avoir délimité avec précision les sites, de ne pas avoir défini les contraintes de gestion, ni les modalités de dédommagement des pertes éventuelles causées par lesdites contraintes. Toutes ces précisions devaient être données par les 2^è et 3^è étapes de la procédure, après concertation et par convention avec les intéressés. Quoiqu'il en soit, celle-ci est actuellement bloquée pour un délai encore indéfini.

La position de PRO SILVA semble être une acceptation large du projet, qui, d'une part, visera essentiellement des biotopes forestiers pauvres et plus ou moins improductifs, d'autre part ne sera vraisemblablement pas en opposition avec une gestion conforme à nos conceptions, visant à la fois la biodiversité, la meilleure conservation du patrimoine et une production durable et soutenue.

Si toutefois NATURA 2000 nous obligeait à conserver des phases de survie et d'effondrement des peuplements au-delà d'un très petit pourcentage, il serait nécessaire de mettre en place une procédure d'évaluation des pertes et d'indemnisation. Mais cela ne pose pas de problèmes insolubles.

Notre position basée sur la multifonctionnalité de la forêt est totalement différente de celle de nombreux agriculteurs et de certains chasseurs, qui recherchent plutôt une utilisation monofonctionnelle du sol, et il ne me semble pas aller de soi que nos analyses se rejoignent ni que nous devions adopter des attitudes communes. Qu'avons-nous, en effet, de commun avec des planteurs de maïs qui, pour survivre, labourent la plaine d'Alsace, ou avec les industriels qui, pour leur plaisir, veulent regarder des chevreuils ou faire des tableaux journaliers de vingt sangliers et plus ?

Notre position sur l'écocertification me paraît simple. Nous ne voyons aucune raison opposée à l'écocertification des forêts gérées selon nos principes. Mais par souci de solidarité avec les autres propriétaires qui gèrent leurs forêts autrement, nous ne réclamons pas que seules nos forêts soient certifiées.

Je puis vous indiquer, par ailleurs, que la forêt de la Reine de Hollande a obtenu le certificat qui lui coûte, la première année, 4 F/ha, les années suivantes 2 F/ha, et qui, espère son administration, lui permettra de vendre des bois plus chers.

Développement de PRO SILVA EUROPE

Au cours de la dernière année, PRO SILVA ITALIE et PRO SILVA ESPAGNE ont vu le jour. De tous les pays d'Europe, il n'y a plus que le Portugal, l'Irlande, les pays Baltes, la Russie et la Suède, où nous ne soyons pas représentés, y compris les pays de l'ex-Yougoslavie qui sortent à peine de la guerre.

Nos idées progressent partout plus lentement par-ci, plus vite par là. La percée la plus spectaculaire est celle de la Hongrie, où la nouvelle loi forestière est largement inspirée par PRO SILVA. Même en Suède, des groupes papetiers ont passé des accords avec des organismes de protection de la nature pour une gestion de type PRO SILVA.

- INFORMATIONS - INFORMATIONS -

Le prochain grand congrès se tiendra les 29/31 mai 1997 à Apeldoorn (Pays-Bas), avec une journée de conférences en salle et deux journées de visites forestières.

Les conférences seront centrées sur la gestion durable: sa nécessité, les choix qu'elle impose, l'optimisation des fonctions des systèmes forestiers, les aspects financiers et économiques, la réhabilitation de systèmes dégradés et les indicateurs d'une gestion durable.

Une journée de visite sera organisée dans des terrains très pauvres de la Veleuve et de la Drenthe, avec pins et mauvais chênes, une journée dans les polders sur stations super-fertiles avec des forêts pionnières et leur évolution vers des systèmes plus structurés (peupliers, frênes, sycomores, etc...).

Le coût sera de l'ordre de 2.000 F., y compris les frais de séjour et d'alimentation, de déplacement sur place et de location. Les conférences seront traduites en simultanément en trois langues, français, allemand et anglais.

Nous espérons que les Français seront nombreux à répondre à l'appel de notre président KUPER, qui, selon la tradition, cédera sa charge.

* * *

Il est prévu, en outre, à l'occasion de l'exposition universelle de Hanovre, en 2000, d'avoir un stand et des journées PRO SILVA dans le cadre du "Forum Mondial de la Forêt".

Assemblée générale du 12 Octobre 1996 Forêt de MENETOU-SALON

De la forêt à la lande : un aller simple ou un aller retour ?

Généralités

La forêt de Menetou-Salon département du cher, appartient au Groupement Forestier de la Terre de Menetou-Salon dont le principal porteur de parts est S.A.S. le Prince Pierre d'Arenberg. Elle couvre 600 ha environ, en limite du Pays Fort et de la côte du Berry, territoire aux précipitations de 850 mm par an et de température moyenne annuelle de 11°C.

Les sols se sont développés à partir d'une assise principalement de craie glauconne recouverte de placages de limons des plateaux. La pédogénèse a conduit à des sols dans l'ensemble argilo-limoneux, lessivés, acide, à pseudogley. Le climat assez arrosé permet de réserver une bonne place au hêtre dans les objectifs de production. Le cru local de cette essence est réputé. Les chênes ont une qualité extérieure assez variable souvent due au traitement passé mais il peuvent fournir des bois de très belle qualité.

Les exploitations des 5 dernières années font ressortir un prélèvement moyen en bois d'oeuvre d'environ 0,6 m³/ha/an. La forêt bénéficie des interventions de Mr. MARTIN sylviculteur salarié dont le temps de travail, à savoir 1,23 heure/ha/an sur cette forêt se décompose de la façon suivante :

- travaux d'exploitation et de surveillance : 0,64 heure/ha/an
- travaux de sylviculture : 0,59 heure/ha/an

Tournée en forêt

La visite en forêt s'est déroulée sous la conduite de Marc VERDIER (expert forestier du propriétaire) avec l'aide de Mr. MARTIN.

L'objectif de la tournée était de constater les variations considérables de production existant sur cette forêt à échelle de quelques mètres et d'essayer de réfléchir sur deux thèmes parallèles :

* Dans quelle mesure, l'histoire des peuplements et leur gestion modifient-ils la station ou seulement leur perception,

* L'attitude ou les attitudes possibles face à des peuplements "dégradés".

Les commentaires stationnels ont été apportés par Mr. GRANDJEAN, phytoécologue à l'ENGREF. Les différents arrêts ont permis d'illustrer l'influence du couvert forestier sur les conditions microclimatiques et l'engorgement des sols, variations induites par les exploitations passées.

Mr. GRANDJEAN insiste sur le fait qu'une "station forestière" se caractérise par des invariants déterminés par le matériau géologique évoluant sous un climat donné, et non par l'aspect physiognomique du peuplement végétal qu'elle porte qui peut ou non induire des modifications sensibles du sol. Cela est illustré par l'examen de couples de fosses pédologiques ouvertes dans les cordons de futaie et les landes.

L'allongement de la durée de présence de la nappe perchée dans la saison de végétation, ainsi que sa présence plus proche de la surface sont dus aux coupes très fortes qui ont entraîné une réduction de l'assainissement naturel lié à la transpiration des arbres et une diminution de l'interception des pluies incidentes

Sous les cordons de futaie la nappe perchée disparaît en surface dès le débourrement des arbres qui jouent alors pleinement leur rôle de pompe végétale. A l'inverse dans la lande la nappe reste en surface jusqu'à fin juin. La lande, une fois installée s'auto-entretient par l'installation d'une végétation héliophile dense (molinie et fougère aigle) et les conditions de germination difficiles qu'elle présente pour les semences forestières du fait de l'engorgement de surface. La bonne résistance à l'asphyxie des semis de chêne pédonculé, explique la dynamique beaucoup plus forte dans ces milieux ouverts du pédonculé par rapport au sessile. Cette lande est également entretenue par la pression d'abroutissement du gibier sur les jeunes ligneux.

1er arrêt : les cordons de futaie.

Ce type de peuplement représente à peu près 5 à 10 % de la surface de la forêt et porte peut-être 60 à 70 % du volume sur pied. La parcelle visitée, éclaircie en 1993 en grumes, a été parcourue par un dégagement de perches et semis à bois perdu en 1995. Les remarques que l'on peut formuler sont les suivantes :

- Les possibilités de production qui existent sur cette forêt sont indéniables. Les hauteurs totales atteignent ou dépassent les 35 m et certains bois sont de très belle qualité.

- Qu'elle est le "volume objectif" ou la surface terrière optimale qu'il est souhaitable d'avoir en régime de croisière dans ce type de sylviculture ?

- Un inventaire réalisé autour du point d'arrêt fait état d'un matériel de 365 m³ de bois d'oeuvre par ha.

Malgré ce volume important, sûrement beaucoup plus que ce qui est souhaitable, la régénération s'installe et se développe en hêtre et en chêne. Cela montre que le

"volume objectif" est largement fonction de deux facteurs :

- le volume moyen des bois qui est ici important,
- l'hétérogénéité de la répartition spatiale des bois.

L'exploitation de gros bois créent des trouées de 2 à 3 ares qui entraînent des conditions d'éclaircissement suffisantes pour la régénération des chênes et du hêtre, compatible avec le maintien d'un volume de bois sur pied important.

Afin illustrer le raisonnement suivi lors des martelages, il est rappelé à propos d'un gros chêne de 95 cm de diamètre les différentes fonctions qui peuvent être prises en compte pour le maintien ou l'abandon d'un arbre :

- la fonction de production : indéniable puisqu'avec une bille de pied de 5 mètres (qu'on doit pouvoir vendre sur pied entre 2.000 et 2.500 F le m³), ce chêne est estimé à 7.500 à 8.000 F ;

- une fonction de régénération, qui est à la fois la production de semences mais aussi la protection des semis par l'ombrage contre un développement exubérant de la végétation concurrente ;

- une fonction d'éducation des petits bois situés à proximité qui ont une rectitude et un élagage presque parfait ainsi que la différenciation entre les différents jeunes semis au profit des meilleurs transformateurs de lumière qui seront les producteurs les plus performants ;

- une fonction de stabilisation mécanique de l'ensemble du peuplement. Il faut cependant se souvenir que la petite perturbation mécanique que représente la récolte d'un tel arbre, si elle représente une fragilisation à court terme et de manière très locale du peuplement, permet de concilier pérennité de la structure irrégulière et bilan financier.

- une fonction esthétique, qui n'est pas à négliger puisqu'elle a joué un rôle sûrement prépondérant dans le maintien historique de ces cordons de futaie.

En conclusion, au cours des précédents martelages, cet arbre a été maintenu car l'une au moins de ces fonctions était jugée nécessaire.

2ème arrêt : Lande à fougère aigle en tout début de colonisation

Les coupes anciennes de taillis-sous-futaie (1875 - 1897 - 1923 - 1945) réservaient entre 30 et 70 arbres par ha en dehors des cordons de futaie sur lesquels absolument rien n'était coupé. La réserve actuelle, beaucoup plus faible que les chiffres préconisés, laisse supposer qu'une coupe importante a due être réalisée depuis 1945.

Ces coupes très fortes ont amené la "dégradation" du peuplement à l'état actuel de lande à fougère aigle. Cette lande n'assure pour le propriétaire ni la fonction de production, ni la fonction de protection des sols qui se sont superficiellement dégradés par un engorgement plus durable, une nappe plus proche de la surface, et un pluvio-lessivage plus important. Par conséquent la plurifonctionnalité que nous prônons à PRO SILVA n'est plus assurée.

Plusieurs remarques sont faites :

* la qualité ébénisterie d'un gros chêne pédonculé de 75 cm de diamètre possédant une bille de pied de 5 m de longueur témoigne des possibilités de production de ce milieu

* le début de la reconquête forestière s'opère en premier lieu à partir des bordures boisées, mais également à partir de petits bouquets apparus dans la

lande. Cette recolonisation en bouquets s'explique par les conditions de germination infiniment plus favorables au pied du premier arbre qui a réussi à s'installer. Par sa présence, il assainit en surface ce milieu hostile et réduit la concurrence des espèces héliophiles (fougère aigle et molinie).

* Les arbres développés dans ces landes ont une forme très médiocre mais leur fonction essentielle est de recréer progressivement un milieu forestier favorable à la germination.

Il est évident que ce processus est d'autant plus long que les distances entre bouquets pionniers sont importantes. L'implantation de tout nouveau ligneux sur une lande doit être encouragée et reconnue comme l'amorce d'un processus dont le propriétaire peut tirer un revenu direct ou indirect (en économisant des travaux de plantation).

La pression du gibier se note sur tous les semis et ralentit le processus de recolonisation. Face à une telle situation, il serait techniquement envisageable de planter pour accélérer le processus ; mais cette intervention doit s'accompagner d'une protection contre le gibier, ce qui alourdit considérablement l'investissement. En fait il est préférable d'encourager et d'accompagner le processus de dynamique naturelle en :

- favorisant l'installation de recrues ligneux par la protection des semis naturels contre le gibier, ou mieux en augmentant la pression de chasse,
- traitant la fougère à proximité des bordures de bouquets et là où on peut espérer du semis naturel,
- dégageant les perches de qualité du taillis lorsque celui-ci sera suffisamment dense.

Le choix entre ces deux stratégies est essentiellement fonction des possibilités d'investissement du propriétaire, de la composition générale de son massif forestier et de l'ordre d'urgence des problèmes à y résoudre.

3ème et 4ème arrêt

Le processus de reconquête de la lande est très avancé : des arbres pionniers extraordinairement branchus coexistent avec un taillis de bois blanc dominant au sein duquel se trouvent de nombreux jeunes perches de chêne de qualité qu'il s'agit de sauver. La prise en compte d'une jolie perche de chêne économise l'équivalent des travaux de régénération sur environ un are.

C'est un des travaux classiques effectués par Mr. MARTIN et probablement l'un des plus rentables. Le temps passé à cette sauvegarde peut se chiffrer à 1,5 jour/ha dont la moitié pour l'élagage. Il est peut être possible d'économiser un peu de temps en procédant moins systématiquement à l'élagage de toutes les perches.

Ce temps de travail serait considérablement réduit par la présence de gros bois et les fonctions de différenciation et d'éducation qu'ils opéreraient. Le travail d'éducation latéral effectué par le taillis est naturellement bénéfique mais plus coûteux car nécessitant des dégagements qui doivent parfois se faire à bois perdu et dont le résultat est souvent moins bon quand à la forme générale et tout particulièrement l'horizontalité et la finesse des branches.

5ème arrêt : taillis dense de tremble et bouleau dominant quelques jeunes chênes ; présence d'une petite trouée régénérée.

Dans une petite trouée correspondant à l'enlèvement d'un gros chêne, avec des conditions d'éclaircie beaucoup plus faibles que celles observées lors du premier arrêt, l'allongement (de 50 cm à 1 m de hauteur), la vigueur et la forme des semis de chêne sont cependant fort satisfaisants.

Il est probable que le nombre de semis a passablement diminué depuis l'enlèvement de la réserve de chêne. Cependant, cela n'est pas préoccupant tant que ceux qui restent sont vigoureux et poussent. La réduction de leur nombre a été provoquée par les conditions très compétitives pour la lumière et il est probable que ceux qui ont résisté à cette sélection sont les semis les plus performants.

A proximité de cette trouée, sous un fort taillis de tremble, on trouve de jeunes chênes, hêtre, frêne et alisier qui ont été très prudemment mis à la lumière et dont il sera possible d'assurer l'avenir par une exploitation progressive à bois perdu des grosses perches gênantes.

La tolérance à l'ombrage de ces jeunes chênes est remarquable. Ils se sont installés dans des conditions à peu près similaires à celles des arrêts précédents mais ont bénéficié de dégagement de taillis beaucoup plus tardifs.

Conclusion

La visite de la forêt de Menetou-Salon a permis une nouvelle fois d'illustrer l'intérêt pour des gestionnaires de connaître ou plus simplement d'observer la dynamique naturelle, afin de pouvoir l'accompagner, voire l'accélérer en fonction des possibilités financières du propriétaire.

Elle permet également de tempérer les termes de "peuplements ruinés" ou "peuplements dégradés" trop souvent utilisés pour justifier une transformation des peuplements.

Elle a également permis d'illustrer l'influence du couvert forestier sur la physiologie des sols. Il convient alors de prendre quelques précautions lors de l'utilisation de certains catalogues de stations pour lesquels la distance écologique entre stations n'est pas clairement indiquée.



Assemblée générale du 12 Octobre 1996 Forêt communale de SEVRY

La visite de la FC de SEVRY a été conduite sous la direction de M. le Maire de Sévry et de M. Michel de Galbert, ONF Bourges.

Données générales

Il s'agit d'une Chênaie charmaie neutrophile à Chênaie à tendance pubescente d'une trentaine d'hectares située en région naturelle Champagne Berrichonne (Climat : P = 753 mm - T = 10.7°)

Anciens taillis sous futaie de richesse variable exploités jusqu'en 1995 à la rotation de 20 ans.

Nouvel aménagement 1996/2011 - Conversion en futaie irrégulière pied à pied ou par petits bouquets.

Coupe d'éclaircie dans la futaie : Rotation 10 ans

Au cours de la décennie : dégagement de semis apparus après la coupe (4 ans après la coupe), furetage de taillis (7 ans après la coupe).

Trois stations ont été visitées :

Parcelles 1 et 3 : Anciens TSF sur terrain assez séchant. Hauteur dominante 22-24 m. Parcelle 1 éclaircie en 1995 ; parcelle 3 à éclaircir en 1997.

La coupe et le furetage en éclairant le sol permettent l'installation de semis. Les beaux chênes encore poussant restent protégés par des brins de taillis. Il sera nécessaire d'éclaircir dans 4-5 ans, les semis pour qu'ils montent. Mais il faudra trouver un compromis entre :

- le bon éclaircissement permettant aux semis de prospérer,
- le maximum d'ombre portée par le taillis éclairci pour réduire autant que possible la pousse du taillis et de la végétation adventice, donc pour réduire les frais de dégagement,
- le volume de bois de chauffage minimum à exploiter pour que la coupe soit encore attirante pour les affouagistes. Cette attirance peut toutefois être augmentée par la création, avant la coupe, d'un cloisonnement d'exploitation à 20-25 m, par la coupe plutôt de grosses tiges, et la non obligation d'enlever tous les rémanents.

Il faudra procéder à un éclaircissement aussi rapide qu'absolument nécessaire mais aussi lentement que possible. L'exploitation des arbres de la réserve se fera d'après les diamètres d'exploitabilité variables selon la qualité des fûts, culminant pour les beaux bois à un diamètre de 70 cm, nettement plus faible pour les bois médiocres.

A la suite de la coupe, des semis apparaissent en grande quantité, y compris des semis d'alisier et même de noyer, de sorte qu'il ne semble pas y avoir de souci à se faire pour la régénération. Le souci sera plutôt de ne jamais sacrifier un beau producteur à cause des semis : l'objectif de la sylviculture étant de produire, et non pas de régénérer la forêt.

Parcelle IV : Taillis sous futaie beaucoup plus riche sur sol nettement plus fertile, hauteur d'arbres proches de 30 m.

A la suite de la coupe de TSF de 1980 des semis de chêne ont bien poussé mais c'est également le cas du taillis. Un dégagement effectué en 1996 a coûté relativement cher : 1 jour/ha cadastral avec intervention sur 1/3 à 1/2 de la surface,

Une coupe de bois d'oeuvre aura lieu vers l'an 2000.

L'importance des travaux nécessaires pour sauver le recru montre la nécessité de conserver un abri de sous étage aussi important que possible pour dominer les rejets de taillis, mais ne mettant pas en péril les semis. L'opération exécutée, excellente, est toutefois beaucoup plus un rattrapage, et elle sera toute différente, plus légère, en rythme de croisière.

Parcelle V : Parcelle assez appauvrie par une coupe de TSF forte en 1970. Opérations prévues :

- 2000 : Coupe de taillis
- 2001 : Plantation
- 2004 : Coupe de bois d'oeuvre
- 2007 : Dégagement de semis et plantations

Les participants ont été relativement moins pessimistes que l'aménagiste sur le potentiel de production du peuplement, notamment au regard de nombreux beaux baliveaux de merisier, dont l'avenir, toutefois, n'est pas jugé très prometteur par les gestionnaires. En dégagant leurs couronnes plus

précocement que dans l'ancien système du TSF, mais en conservant un bon gainage, serait-il illusoire d'espérer faire mieux que de tradition ?

Les participants ont aussi insisté sur la relative utilité de marquer en une seule opération la coupe dans les deux étages autant pour avoir une meilleure appréciation globale que pour gagner du temps.

Dans cette parcelle aussi, il importe de ne pas accepter de sacrifices d'exploitabilité en récoltant trop précocement de bons producteurs, et de ne pas se précipiter pour planter des vides qui, peut-être, se coloniseront naturellement de semis précieux. La coupe de furetage de taillis sera plutôt légère, laissant un bon abri, pour éviter la repousse trop drue des rejets. Il ne faut toutefois pas non plus tomber dans l'extrême inverse, en disant que la sylviculture Pro Silva évite tout enrichissement artificiel.

L'esprit Pro Silva permet une très grande latitude d'opérations, entre les moins interventionnistes et les plus enrichissantes. L'essentiel est de maintenir le bon fonctionnement de l'écosystème, en essayant d'obtenir, grâce à une biomasse aussi importante que possible composée d'une forte proportion de gros bois, la production la plus élevée sur la station considérée, tout en permettant un renouvellement suffisant, lequel est toutefois considéré comme un objectif secondaire par rapport à celui de la production.

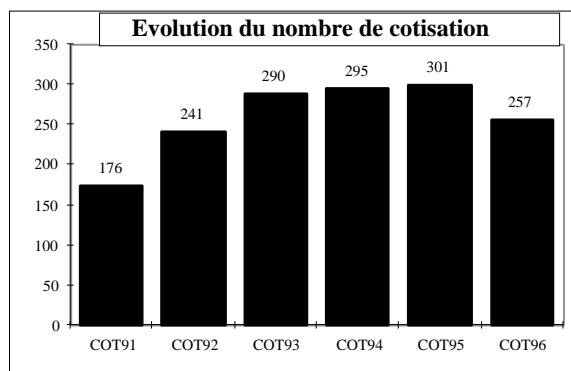
Brice de Turckheim



RAPPORT FINANCIER
Max Bruciamacchie
Trésorier de Pro Silva France

Au 10/10/96, date d'arrêt des comptes pour l'assemblée générale, le nombre de cotisants 1996 s'élevait à 257. A ce jour il est de 278. Si à ce chiffre on rajoute la vingtaine de personnes qui payent leur cotisation en retard l'année suivante, on atteint un niveau de cotisants comparable entre 1993 et 1996. Un pallier d'environ 300 cotisants semble atteint.

Si on s'intéresse cette fois-ci au nombre de



personnes ayant payé leur cotisation 1995 ou 1996 (nombre servant de support au calcul de la subvention aux groupes régionaux), ce nombre s'élève au 4/10/96 à 340.

Comptabilité Pro Silva France
Proposition de Budget 1997 et bilan 1996

		1996			1997
Bilan		110 510,93			111 010,93
Report année précédente		136 848,37			110 510,93
Recettes		122 795,61			204 500,00
Cotisations		61 640,00			65 000,00
Partenaires		50 000,00			100 000,00
DERF	50 000,00			100 000,00	
CRPF					
Tournées		0,00			35 000,00
Voyages				20 000,00	
Congrès				15 000,00	
Assemblée G					
Publications		8 920,00			2 000,00
Notice Pro Silva F	8 920,00			2 000,00	
Notice Pro Silva E					
Intérêts livret A		2 235,61			2 500,00
Dépenses		149 133,05			204 000,00
Formation		72 062,00			105 000,00
Stages formateurs	55 962,00			80 000,00	
Groupes régionaux	16 100,00			25 000,00	
Fonctionnement		9 837,00			34 000,00
Assemblée G	1 040,00			15 000,00	
Secrétariat	2 425,00			5 000,00	
Déplacement	2 372,00			10 000,00	
Adhésion Pro Silva E	4 000,00			4 000,00	
Tournées		0,00			20 000,00
Voyages				20 000,00	
Congrès					
Publications		66 664,05			45 000,00
Lettre Pro Silva F	6 664,05			15 000,00	
Provision livre OTTO	50 000,00			30 000,00	
Notice Pro Silva E	10 000,00				
Divers		570,00			

Fait à Nancy le 10/10/96
Le Trésorier M. Bruciamacchie

Quelques commentaires

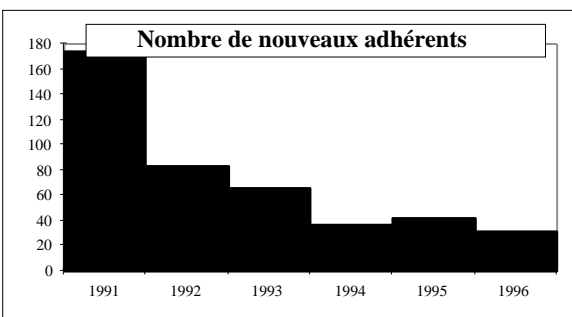
Il y a actuellement en caisse 110 510,93F.

Nos principales sources de recettes sont les cotisations des adhérents et pour 1996, une subvention de 50 000F de la DERF qui a contribué au financement des actions de formations.

Les notices Pro Silva correspondaient à une demande puisqu'elles se vendent régulièrement.

Les 2 postes principaux de dépenses concernent la formation (72 062F) et l'information au sens large (66 664,05F). Une provision de 50 000F pour la traduction du livre de M. OTTO a été faite (la traduction des 2/3 du livre est actuellement terminée).

Le budget de 1997 reprend grossièrement la même répartition. Le poste dépenses de fonctionnement a été sensiblement augmenté. Cela est dû au fait que cette année les factures de secrétariat m'ont été transmises au moment de l'AG. J'ai également prévu plus de dépenses en déplacement. Il faut souligner le fait que la majorité des membres du conseil d'administration ne demande pas de remboursement de leur frais de transport.



Le nombre de nouveaux adhérents constituent également un indicateur intéressant. On constate une baisse logique depuis l'année de création de Pro Silva France, baisse qui se stabilise vers un palier d'une trentaine de nouveaux adhérents par an.

Attention. Par décision de l'assemblée générale du 12/10/96, le montant de la cotisation annuelle est passé à 250F.

Informations Diverses

Demande de stage

Titulaire BTA "Aménagement et conduite de chantiers forestiers" recherche stage 12 semaines entre le 01/06/97 et le 23/09/97 sur la sylviculture Pro Silva. Contacter M. Robert DAVID - 31, avenue du Dr Schweitzer - 33 127 Martignes. Tel. 05 56 78 01 51.

Tournées Pro Silva Franche-Comté - Bourgogne

Vendredi 18 avril 97 en Côte d'Or, région de Selongey à l'invitation de Roland Susse, expert forestier

Vendredi 7 novembre 1997 en Bresse de Saône et Loire

Recherche d'adresse : Le courrier adressé aux personnes dont les noms suivent nous est retourné. Merci de nous communiquer les informations en votre possession : demission, changement d'adresse, ...

M. GIROMPAIRE Lionel
M. DELEULE Patrick
Mme LAVARDE Françoise
M. STAQUET René

Bienvenue à Pro Silva NAVARRA qui vient d'éditer le premier numéro d'une revue "Zurgaia" - Asociacion Forestal de Navarra (FORESNA-ZURGAIA) Avda. Zaragoza 21 3° derecha. 31003 PAMPLONA-IRUNEA. Tel y Fax : (948) 15 15 01.